

Pont de Tilff : l'incompétence d'Antoine

Esneux-Tilff, le 7 février 2006

- Allo, le Cabinet du Ministre Antoine ?

- Bonjour Monsieur, on voudrait savoir quand le Ministre compte se prononcer sur la délivrance du permis d'urbanisme pour le remplacement du pont de Tilff. Voilà plus d'un an que le dossier est sur le bureau du Ministre. Alors vous comprenez, les Tilffois commencent à trouver le temps long...
- Désolé, Madame, Monsieur, l'article 127 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine vient d'être modifié en date du 3 décembre 2005. Le Ministre n'est plus compétent, sauf en cas d'appel, pour délivrer un permis d'urbanisme public. Ce qui est le cas pour le pont de Tilff. Maintenant c'est le fonctionnaire délégué qui doit trancher.
- Ah bon ! Mais pourquoi le Ministre n'a-t-il pas signé la demande de permis d'urbanisme introduite par le MET quand il en avait encore la compétence ? Le Ministre avait déclaré à la presse en janvier 2005 que « le remplacement à l'identique du pont de Tilff était la solution de bon sens »...
- Euh,... Tût. Tût. Tût. (Communication téléphonique coupée).

Voici la dernière péripétie en date d'un dossier qui n'en manquait déjà pas. Décidément on aura rien épargné aux Tilffois. Avec la reculade du Ministre cdH Antoine, on en revient presque au point de départ. C'est à se demander si on aura un jour droit à un nouveau pont à Tilff.

Le cdH s'est bien moqué de nous, commente Laura Iker, Chef de file MR. Malgré ses belles promesses, le Ministre n'a rien fait. Résultat, on vient encore de perdre un an. C'est tout simplement scandaleux. Accessoirement, cela illustre également l'absence de toute capacité pour le cdH local d'influer au niveau gouvernemental sur les dossiers qui concernent notre commune.

Maintenant, la délivrance du permis d'urbanisme dépend du seul fonctionnaire délégué de la Région wallonne. Va-t-il accorder ce permis ? Nous pensons que la reculade du cdH dans le dossier rend pareil aboutissement de plus en plus hypothétique.

Avec la certitude d'être soutenu par une large majorité des Tilffois, le MR exige que l'on arrête de tergiverser. Une décision doit être prise. Tilff mérite d'avoir un pont.

S'il devait apparaître que le fonctionnaire délégué refuse d'accorder le permis d'urbanisme pour un nouveau pont construit à l'identique de l'actuel, le MR demandera au MET de présenter rapidement de nouvelles alternatives susceptibles à la fois de supprimer le passage à niveau, de limiter la circulation de transit rue Fond du Moulin et de s'intégrer au mieux dans le paysage de notre belle vallée.

Contact-presse : Laura Iker – 0478.25.55.43 – Hervé Bechoux – 0475.845.744